

Devoir surveillé n°4	Date : 09/05/2017
Matière : Comptabilité et mathématiques financières	Coefficient : 5
Branche : Sciences économiques et de Gestion	Filière : S.E.G
Professeurs : H-YACHMI et A-ZARFI	Durée : 2 Heures

Partie théorique : 1 point

Définir la lettre de change

Partie pratique : 19 points

Au 30/04/2017, le comptable de la société « BONNE-CHANCE » vous charge d'effectuer les travaux suivants à partir des documents et informations fournis.

1. LES EMBALLAGES : 7 points

Vous disposez de l'extrait des mouvements des emballages consignés par l'entreprise « BONNE-CHANCE »:

Consignation du 03/ 04/17		Retour du 10/04/17		Retour du 22/04/17		Observation
Quantité	P.U (H.T)	Quantité	P.U (H.T)	Quantité	P.U (H.T)	
200 unités	70 dh	80	70 dh	90	65 dh	<ul style="list-style-type: none"> – Les 30 unités ne seront plus restituées par le client ; – Taux de T.V.A = 20%

Travail à faire : Passer au journal de l'entreprise « BONNE-CHANCE »:toutes les écritures nécessaires.

2. LES EFFETS DE COMMERCE : 7 points

Enregistrer les opérations suivantes dans le journal de l'entreprise « BONNE-CHANCE »:

16/04 : Reçu du fournisseur OUDAYA la traite n°925/P au 30/06 pour acceptation. Valeur nominale : 150 000 DH ;

18/04 : Reçu le billet à ordre n°24/B souscrit par le client SATEX au 20/05 ; de nominal : 120 000 DH ;

22/04 : Remis à l'encaissement la traite n°137/R échéant au 25/04 ; de nominal : 95 000DH ;

25/04 : Avis de débit n°D1245, concernant la lettre de change de nominal 85 000 DH, arrivée à échéance, commission (H.T) 75 DH, TVA 10% ;

26/04 : Reçu avis de crédit bancaire n°9260 : encaissement de l'effet n°137/R .Agio (T.T.C) :79.20 DH dont 12,00 DH de frais sur effet ;

27/04 : Remis à l'escompte, auprès de la B.M.C.E, du billet à ordre n°24/B. Les conditions de la banque sont les suivantes : taux d'escompte 12% l'an, autres commissions : 20,00 DH (H.T), T.V.A 10%;

30/04 : Reçu avis de crédit de la banque concernant l'opération d'escompte.

Travail à faire : Enregistrer, au journal de l'entreprise, les opérations du mois.

3. Mathématiques financières : 3 points

Le 10 Mars 2017, un effet de commerce de valeur nominale : 160 000 DH, échéant le 20 Mai 2017, est escompté aux conditions suivantes :

- Taux d'escompte annuel : 6,50%
- Commission d'endos : 1%
- Commission de présentation : 12DH
- Taux de TVA : 10%
- Appliquer 2 jours de banque

Travail à faire :

- 1) Calculer le montant de l'agio TTC ; (2.50 points)
- 2) Calculer la valeur actuelle nette de l'effet. (0.50 point)